

SYSTÈMES
ÉLECTORAUX DE
CERTAINS PAYS[Allemagne](#)[Pays-Bas](#)**Systèmes électoraux de certains pays****Allemagne**

| | |
|--|---|
| Population | 82 millions |
| Système électoral | Représentation proportionnelle personnalisée |
| Date des dernières élections | 27 septembre 1998 |
| Le Parlement | Bicaméral (2 chambres) - Le Bundestag composé de 656 députés (parfois quelques-uns de plus) élus pour un mandat de 4 ans par la population - Le Bundesrat composé de 69 membres nommés par les gouvernements des Länder |
| Nombre de députés au Bundestag | 656 et parfois quelques-uns en surplus |
| Fonctionnement sommaire du système électoral pour la composition du Bundestag | <p>Dans toute l'Allemagne, nous retrouvons 328 circonscriptions électorales réparties dans ses 16 Länder (états fédéraux allemands). Lors des élections, l'électeur a en sa possession deux bulletins de vote : un premier bulletin de vote pour élire, selon le mode de scrutin uninominal à un tour, le représentant de la circonscription électorale qu'il habite et un deuxième bulletin de vote pour choisir le parti qu'il voudrait voir représenté au niveau de son Land.</p> <p>Dans sa circonscription électorale, le candidat qui aura obtenu la majorité simple des voix sera élu. La compilation des bulletins de vote pour le Land (le deuxième bulletin de vote de l'électeur) sera faite pour l'ensemble de l'Allemagne. Elle servira à déterminer la représentation permise aux partis politiques au sein du Bundestag. Seuls ceux ayant obtenu 5% des voix au niveau national peuvent être représentés au parlement. S'ils n'atteignent pas ce seuil, ces partis peuvent malgré tout être représentés s'ils ont réussi à faire élire au moins 3 de leurs candidats par le biais du scrutin uninominal à un tour dans les circonscriptions électorales.</p> |